Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260602-DELIB_2026_50-DE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage
26 mai 2026

L'An deux mille vingt six
Le 2 juin à 20h30
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Mary Coxall-Philippe Maire

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	26
Votants	27

Etaient présents :
Mary COXALL-PHILIPPE, Gilles MORVAN, Céline HOUBERDON, Matthieu APPLINCOURT, Pauline PERROT, Mickael POITOU, Gourhant LE GAC, Karine PICHON, Vincent BROUARD, Sonia OLU, Fanny GALLAND, Maryline LE GRAET, Arnaud PIRIOU, Stéphane LOUVERGNEAUX, Marianne SICARD, Dominique DUJARDIN, Véronique TANGUY-CHATAL, Maxime FASTREZ-PIRIOU, Myriam Hélias, Flavie MORVAN, Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Patrick DURVICQ, Ludovic RAULLIN, Magali DREZEN, Valérie BERVIL.

Absents excusés :

- Olivier MORVAN a donné procuration à Mary COXALL-PHILIPPE

Secrétaire de séance : Céline HOUBERDON a été élu Secrétaire de séance.

DCM 2026-50

Objet :

AFFAIRES FINANCIÈRES

Convention avec LIVBAG

LIVBAG demande une autorisation pour la traversée de la route du Beuzit pour le câblage privé des installations panneaux solaires de LIVBAG (entre les bâtiments et le parking). Il s'agit de faire passer 3 fourreaux de diamètre 160, pour l'alimentation d'un coffret pour les bornes de recharge des voitures sur le parking. Puissance 200 KWA- Tarif 150€ par an
Une convention doit être mise en place et votée en conseil municipal.
Sur avis favorable de la commission Finances et Personnel du 22/05/2026, il est demandé aux membres du conseil de bien vouloir délibérer afin d'autoriser Madame le Maire à signer la convention.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'entériner ces modalités de convention entre la Commune de PONT-DE-BUIS LES QUIMERC'H et LIVBAG
- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec LIVBAG

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 2 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Mary COXALL-PHILIPPE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H 29590